



2015

ANNÉE DE TOUTES LES OPPORTUNITÉS OU ANNÉE DE TOUS LES DANGERS ?



Edito

Chers adhérents,

Avec plus de 120 adhérents et 15 ans d'existence Parfaire a su se faire une place dans le paysage de l'enseignement supérieur. Connue et reconnue, elle est citée en exemple de réseau professionnel.

Paradoxalement, Parfaire s'est essouffée cette année. Les groupes de travail ont peiné à avancer, il a été difficile de réunir les 15 membres du CA et les 7 coordonnateurs régionaux, nous observons un comportement passif et consumériste des adhérents.

Lors de la prochaine AG, 6 membres du CA sont sortants, la présidence est à renouveler et les groupes de travail ont besoin de sang neuf !

C'est bien la première fois que la question se pose en ces termes :

Y A-T-IL UN AVENIR pour PARFAIRE?

Sans la motivation et la mobilisation de tous, sa survie est compromise. Faut-il se résigner et dissoudre notre association ? C'est le moment ou jamais de **contribuer à l'activité de l'association!**

Parfaire est aussi une association conviviale, qui sait mêler travail et amitié. Nous sommes bien souvent isolés, en tant que responsable de formation, dans nos établissements. Devenir membre du CA de Parfaire ou d'un groupe de travail, c'est l'occasion de rencontrer plus souvent les collègues d'autres établissements et de se mobiliser sur des projets porteurs pour son établissement et au plan national.

Plus nous serons nombreux à nous investir, moins la charge de travail sera pesante. L'efficacité du réseau, la survie de l'association sont à ce prix. En retour, chacun y gagne. Et c'est ce qui nous permettra à tous de continuer à bénéficier des apports de Parfaire et de nos collègues.

Pouvez-vous imaginer demain sans l'apport de Parfaire et de tous vos collègues ? Les membres du CA comptent sur votre participation active en 2015, rendez-vous dès la prochaine AG !

Nathalie Guinec



LETTRÉ D'INFORMATION PARFAIRE

Agenda

o CA PARFAIRE

Le Conseil d'Administration de PARFAIRE s'est réuni le **03 octobre 2014** au Collège de France.

Le compte rendu sera bientôt en ligne sur le site de PARFAIRE.

La prochaine réunion aura lieu le 8 et 9 décembre 2014 à Paris

o Assemblée générale Parfaire 2015

A vos agendas !

La prochaine assemblée générale de Parfaire se déroulera à **Paris les 22 et 23 janvier 2015**.

Les Entrants – Les Sortants

o Réseau Île de France

Bienvenue à :

- Hélène Gallais au CNAM en remplacement d'Eléonore Vanesson
- Lindsay Toussaint à l'EHESS en remplacement de Sylvie Mastagli
- Mathilde DESMOND, apprentie GPEC à l'EHESS
- Caroline Montout, nouvelle responsable formation à l'ENSCP
- Anne-Marie Jezernik, nouvelle assistante formation à l'ENS
- Myriam Vague, nouvelle assistante formation à l'INS HEA en remplacement de Kévin Darras
- Marianne Sechet, nouvelle assistante formation à SupMeca en remplacement de Mathilde Charpentier

- Stéphane Jourdin, nouveau responsable formation à l'Université Paris 1 en remplacement de Christine Brossier
- Sophie Chauvel, nouvelle responsable formation à l'Université Paris 3 en remplacement de Diane Barrasso
- Veronique Dang Kim Ban, nouvelle responsable formation et Emilie Beaufriere, nouvelle assistante formation à l'Université Paris 8
- Marie-Cécile Girard, nouvelle responsable formation de l'Université Paris Ouest
- Alexia Roy, nouvelle responsable formation à l'Université Cergy Pontoise
- Jennifer Renault à l'UVSQ en remplacement de Véronique Levy

Les sortants :

- Gwénaëlle Leblanc à l'Université Paris Ouest qui reste responsable concours
- Bernadette Defrasne, assistante formation, à l'Université Paris Sud

o Réseau Rhône Alpes Auvergne

Bienvenue à :

- Emilie Boulanger, Ecole Centrale de Lyon en remplacement de Sandrine Vabre
- Christine Forasetto, nouvelle adjointe de Naget Haddaui, ENSSIB de Lyon
- Laurence Martin, E.N. Ingénieurs de St Etienne

Les sortants :

- Catherine Diaferia, Grenoble INP
- Béatrice Caillat-Miousse, Université Joseph Fourier Grenoble 1

o Réseau Grand Est

- Bienvenue à Emma Wurth, Université de Haute Alsace en remplacement de Florence Brunet

o Réseau Grand Ouest

Bienvenue à :

- Caroline Delacroix, responsable du service concours, recrutement, formations et compétences à l'Université de La Rochelle
- Olivia Roquier, chargée des compétences et du plan de formation à l'Université de La Rochelle
- Chantal Clairicia, nouvelle assistante formation, à l'université de La Rochelle en remplacement de Marie-Laure Varlot

o Réseau Sud Est

Bienvenue à :

- Manuela Claro, Aix Marseille Université
- Elodie Rasaf, nouvelle assistante formation à l'UM2 en remplacement de Claudie Fabry

Les sortants :

- Claudie Fabry, UM2 (en poste au dpt d'informatique)
- Marie-Caroline Montagné, AMU (en poste à la DRH)
- Nicole Berkowitz, AMU(en poste à la DRH)
- Jean-Michel Mailliet, AMU (en poste à la DRI)
- Roland Seiller, AMU (en poste au SUFA)

Actualités Réseaux

o Réseau Rhône Alpes Auvergne

Une nouvelle suppléante au réseau R2A : Elise Reusser de l'Université Lyon 2 en remplacement de Catherine DIAFERIA.

o Réseau Grand Est

Catherine Lacombe est la nouvelle correspondante LAGAF du Réseau.

Un projet de séminaire pour le début de l'année 2015 est en cours d'élaboration.

o Réseau Sud Est

• **La réunion annuelle** du réseau s'est déroulée les 7&8 juillet 2014 à Nîmes. Ça a été l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité entre collègues.



• **Une formation** « Mettre en place des outils de pilotage de l'activité de formation en lien avec la stratégie de son établissement » à destination des membres du réseau a eu lieu les 25 et 26 septembre 2014 à l'Université de Toulon.

Divers

o Formation des nouveaux RF

La formation adaptation à l'emploi des nouveaux responsables formations s'est déroulée du 24 au 26 novembre 2014 à Lyon 3.

La formation était complète et voici quelques photos des participants lors des échanges :



o Les dispositifs de formation dans la fonction publique de l'État

La circulaire relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat pour l'année 2015 est parue et téléchargeable à l'adresse suivante :

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/10/cir_38782.pdf